



Compte-rendu du 24/09/2010 de la 4^e réunion du réseau des Centres d'Action Médicosociale Précoce (CAMSP)

La quatrième réunion du réseau des CAMSP et du Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes a eu lieu le vendredi 24/09/2010 au CRA.

Onze structures de la région lyonnaise sont impliquées dans ce réseau. Elles sont représentées par des Médecins, Psychiatres, Pédopsychiatres, Directeurs, Psychologues.

Etaient présents :

- Mlle Rochet, psychologue du CAMSP de Nantua
- Dr Bouchut, pédiatre du CAMSP de Décines
- Mr Renner, directeur du CAMSP de Décines
- Mme Gherab, directrice du CAMSP de Brignais
- Dr Gravil, pédopsychiatre du CAMSP de Fontaines/Saone
- Dr Lernout, pédiatre du CAMSP de Fontaines/Saône
- Mme Merle, psychologue du CAMSP de Fontaines/Saône
- Mme Lacostaz, directrice du CAMSP de Fontaines/ Saône
- Mme Bonheure-Desage, psychomotricienne du CAMSP de Fontaines/ Saône
- Dr Porot, médecin ORL phoniatre du CAMSP des déficients auditifs de Villeurbanne.
- Le Docteur S. Sonié, Coordinatrice du CRA a animé cette réunion avec le Dr S. Marignier, neuropédiatre au CRA, Martinez, Educateur spécialisé, CRA.

Nous avons discuté de la **CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE N°DGCS/DGOS/DGS/CNSA/2010/292 du 27 juillet 2010 relative à la mise en œuvre régionale du plan autisme 2008-2010**

qui rappelle notamment les missions du CRA d'appui et de formation pour les équipes de CAMSP susceptibles d'intervenir en première intention en matière de diagnostic, d'évaluation et de prise en charge.

Toutefois, il n'est pas précisé si des moyens financiers ou humains spécifiques seront attribués aux CAMSP pour ces activités.

Dans le cadre de ses missions d'appui et de formation, le CRA a créé une équipe relais ayant pour rôle d'aider les équipes à réaliser des bilans in situ. Une première expérience a été réalisée pour un enfant pris en charge au CAMSP de Villefranche. D'autres interventions sont prévues à la demande de certains CAMSP.

Mr Miguel Martinez a également été sollicité pour des interventions sur les approches éducatives.

La question de l'extériorisation de l'annonce du diagnostic a été abordée, les équipes de CAMSP la jugent importante.

L'équipe du CAMSP de Fontaine a exposé la situation d'un enfant pour illustrer cette question du diagnostic et de l'annonce.

Le Dr Porot a sollicité l'intervention du CRA pour évaluer un enfant présentant une déficience auditive.

La prochaine réunion aura lieu le **vendredi 7 janvier au CRA à 9h30**, nous proposons aux équipes de CAMSP d'amener des situations concrètes permettant d'aborder la question du diagnostic, de l'évaluation et de l'articulation des soins.

Stéphanie Marignier

Centre de Ressources Autisme